

Compte-rendu de la réunion du Comité syndical Séance du 29 janvier 2019

SDE35	
Village des collectivités	
1 avenue de Tizé CS 43603	
352036 Thorigné-Fouillard	
-	
Nombre de délégués	
En exercice :	36
Présents :	21
Absents :	15
Quorum :	19
Votants	21

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-neuf janvier à dix heures trente, le Comité du SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35, dûment convoqué le vingt-deux janvier deux mille dix-neuf, s'est réuni au siège du Syndicat sous la présidence de Didier NOUYOU, Président.

Présents : Didier NOUYOU, Président, Christophe MARTINS-MARQUES, Jean-Claude BELINE, Loïc GODET et Jean-Luc DUPUY, Vice-présidents ; Maurice BEAUGENDRE, Albert COMBY, Alain COSSONNIERE, André CROGUENNEC, André DAVY, Olivier DEHAESE, Jean-Pierre DELAUNAY, Valérie DESTRUHAUT, Jean-Yves GOMMELET, Jean-Yves INIZAN, Michel JEULAND, Patrick LE GUYADER, Robert MONNIER, Jean-Luc MORLAIS, Patrick SAULTIER et Daniel TANCEREL, délégués titulaires.

Absents : Daniel GUILLOTIN, Vice-président, Michel BENEDETTI, Camille BONDU, Yvonnick DAVID, Didier DUPERRIN, Claude GUERIN, Gurval GUIGUEN, Dominique KERJOUAN, André LATREILLE, Yannick NADESAN, Franck NOEL, Nadège NOISETTE, Alain PAUL, Jacques RENAULT délégués titulaires.

Secrétaire de séance : Jean-Claude BELINE.

Le Président déclare que le quorum est atteint, 21 membres sur les 36 membres en exercice étant présents et que le Comité peut valablement délibérer.

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 4 décembre 2018
3. Finances – Débat d'orientation budgétaire 2019
4. Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs portant créations et suppressions d'emplois au 1er février 2019
5. Ressources humaines – Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel
6. Energie – Etude de faisabilité d'une station de production et de distribution d'Hydrogène sur le Pays de Redon – Groupement de commandes avec Redon Agglomération et Morbihan Energie
7. Statuts – Compétence éclairage – Intégration de la commune de Guipry-Messac
8. Participation du SDE35 au Forum des Elus et de l'Emploi Territorial (FEEPL)
9. Concession – Tarifs sociaux – Bilan du contrôle 2016/2017
10. Information sur les attributions des marchés de travaux de réseaux électriques et d'éclairage public
11. Information des attributions exercées par le bureau par délégation du comité
12. Information des attributions exercées par le président par délégation du comité
13. Questions diverses

1- Désignation d'un secrétaire de séance

Le Président propose au Comité de désigner Monsieur Jean-Claude BELINE en qualité de secrétaire de séance. Le Comité syndical, à l'unanimité, approuve cette proposition.

2- Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 4 décembre 2018

Le procès-verbal de la réunion du Comité du 4 décembre 2018 est soumis pour approbation au comité syndical. Il a été adressé avec la convocation du présent comité.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 16 octobre 2018
3. Transfert de la compétence optionnelle Eclairage
4. SEML Energ'iv - Prise de participations dans la société MARC ENERGIES
5. Finances – Décision modificative n° 7/2018
6. Finances – Subvention exceptionnelle par anticipation
7. Finances – Durée d'amortissement des biens d'éclairage
8. Administration – Compétence éclairage – Retrait de la compétence - Modalités
9. Marchés publics – Etudes, travaux, maintenance et gestion patrimoniale des installations d'éclairage public – Avenants aux marchés actuels – Lancement d'une nouvelle consultation
10. Finances – Guide des aides 2019
11. Participation au projet Pump Ille Up
12. Energie - Vente CEE 2018
13. Energie - Convention Dialège
14. IRVE – Expérimentation auto-partage de véhicules électriques – mise en place d'un tarif forfaitaire
15. Marchés publics - Mandat de collecte pour les IRVE
16. Concession – Présentation du rapport d'activité du concessionnaire – année 2017
17. Concession – Présentation des données de contrôle de la concession – année 2017
18. Concession - Tarifs sociaux – Bilan du contrôle 2017
19. Information des attributions exercées par le bureau par délégation du comité
20. Information des attributions exercées par le président par délégation du comité
21. Convention Orange/SDE35/Rennes Métropole/AMF35
22. Questions diverses

Après en avoir pris connaissance, à l'unanimité, le Comité syndical approuve, le procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 4 décembre 2018.

3- Finances – Débat d'orientation budgétaire 2019

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) s'impose aux communes de 3 500 habitants et plus ainsi qu'aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Ce débat, qui doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget par l'Assemblée, constitue la première étape du cycle budgétaire.

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 dite « Loi NOTRE » – art. 107 – a créé le « Rapport d'Orientation Budgétaire » (ROB), lequel constitue la base à partir de laquelle doit se tenir le débat d'orientations budgétaires. Ce texte, inséré à l'article L2312-1 du CGCT et complété par le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 précise le contenu du rapport d'orientations budgétaires qui doit intégrer les éléments spécifiques suivants :

- les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et en investissement
- la présentation des engagements pluriannuels,
- des informations relatives à la structure et la gestion de la dette,
- la structure des effectifs, l'évolution des dépenses de personnel et la durée effective du travail.

Le rapport d'orientation budgétaire présente les données du compte-administratif 2018 (données provisoires) et des orientations budgétaires, par missions, pour l'année 2019. Il intègre également des indicateurs par mission afin d'évaluer l'action du SDE35.

En ce qui concerne les ressources humaines, il est précisé que la direction évoluera en cours d'année et sera alors composée d'un directeur général des services et de deux directeurs généraux adjoints. Il est précisé que l'organigramme des services (Intégré au rapport d'orientation budgétaire) subira également quelques modifications.

Le débat d'orientations budgétaires n'a aucun caractère décisionnel. Sa tenue doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

Après avoir pris connaissance du rapport d'orientation budgétaire et entendu les commentaires des membres présents, le comité syndical prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2019.

4- Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs portant créations et suppressions d'emplois au 1er février 2019

Le tableau des emplois d'une collectivité est un document juridique qui a pour objet de dresser, par grade, la liste des postes permanents ouverts au sein des services.

Le tableau des emplois a été adopté par délibération du 16 octobre 2018. Il est proposé de modifier ce tableau pour prendre en compte l'évolution des effectifs présentée précédemment dans le rapport d'orientation budgétaire. Le projet d'évolution du tableau des effectifs est présenté en annexe à la présente note de synthèse.

Il comprend une nouvelle définition des grades ouverts pour chaque type de poste et une nouvelle dénomination pour certains postes.

Il comprend également les créations et suppressions d'emplois suivantes :

- la suppression d'un emploi de directeur et la création d'un emploi de directeur adjoint
- la suppression de l'emploi de collaborateur(trice) de cabinet,
- la suppression d'un emploi de conducteur(trice) d'opérations,
- la création d'un emploi de chargé(e) d'études
- la création d'un emploi de chargé(e) d'éclairage
- la création d'un emploi chargé(e) de gestion administrative et financière

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité valide le tableau des emplois portant création et suppression des emplois joint en annexe à la présente décision.

Annexe : Evolution du tableau des emplois et des effectifs pour 2019

Poste	Grades ouverts pour le poste	Nombre de postes budgétaires 2018	Nombre de postes pourvus 2018	Evolution des grades ouverts pour le poste	Nombre de postes budgétaires 2019
Directeur(trice) général(e) des services	Ingénieur en chef de classe exceptionnelle Ingénieur en chef principal Ingénieur en chef Administrateur hors classe Administrateur principal Administrateur	2	1	Ingénieur en chef de classe exceptionnelle Ingénieur en chef principal Ingénieur en chef Administrateur hors classe Administrateur principal Administrateur	1
Directeur(trice) adjoint(e)	Ingénieur en chef de classe exceptionnelle Ingénieur en chef principal Ingénieur en chef	2	1	Ingénieur en chef de classe exceptionnelle Ingénieur hors classe Ingénieur principal Attaché hors classe Attaché principal	3
Collaborateur(trice) de cabinet	Contractuel	1			0
Responsable de pôle	Attaché hors classe Attaché principal Attaché Ingénieur hors classe Ingénieur principal Ingénieur Technicien principal de 1ère classe	8	8	Attaché hors classe Attaché principal Attaché Ingénieur hors classe Ingénieur principal Ingénieur	8
Conducteur(trice) d'opérations	Technicien principal de 1e classe Technicien principal de 2e classe Technicien Agent de maîtrise principal Agent de maîtrise Adjoint technique de 1e classe Adjoint technique de 2e classe Adjoint technique Rédacteur principal de 1e classe Rédacteur principal de 2e classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1e classe Adjoint administratif principal de 2e classe Adjoint administratif	10	8	Technicien principal de 1e classe Technicien principal de 2e classe Technicien Agent de maîtrise principal Agent de maîtrise Adjoint technique de 1e classe Adjoint technique de 2e classe Adjoint technique Rédacteur principal de 1e classe Rédacteur principal de 2e classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1e classe Adjoint administratif principal de 2e classe Adjoint administratif	9
Chargé(e) d'études	Technicien principal de 1e classe Technicien principal de 2e classe Technicien Agent de maîtrise principal Agent de maîtrise Adjoint technique de 1e classe Adjoint technique de 2e classe Adjoint technique	3	3	Technicien principal de 1e classe Technicien principal de 2e classe Technicien Agent de maîtrise principal Agent de maîtrise Adjoint technique de 1e classe Adjoint technique de 2e classe Adjoint technique	4

Conducteur(trice) d'opérations d'éclairage	Technicien principal de 1e classe Technicien principal de 2e classe Technicien Agent de maîtrise principal Agent de maîtrise Adjoint technique de 1e classe Adjoint technique de 2e classe Adjoint technique	3	3	Technicien principal de 1e classe Technicien principal de 2e classe Technicien Agent de maîtrise principal Agent de maîtrise Adjoint technique de 1e classe Adjoint technique de 2e classe Adjoint technique	4
Chargé(e) des ressources humaines	Rédacteur principal de 1e classe Rédacteur principal de 2e classe Rédacteur	1	1	Rédacteur principal de 1e classe Rédacteur principal de 2e classe Rédacteur	1
Acheteur(se) public(que)	Rédacteur principal de 1e classe Rédacteur principal de 2e classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1e classe Adjoint administratif principal de 2e classe Adjoint administratif Technicien principal de 1e classe Technicien principal de 2e classe Technicien Agent de maîtrise principal Agent de maîtrise Adjoint technique de 1e classe Adjoint technique de 2e classe Adjoint technique	2	2	Rédacteur principal de 1e classe Rédacteur principal de 2e classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1e classe Adjoint administratif principal de 2e classe Adjoint administratif Technicien principal de 1e classe Technicien principal de 2e classe Technicien Agent de maîtrise principal Agent de maîtrise Adjoint technique de 1e classe Adjoint technique de 2e classe Adjoint technique	2
Chargé(e) de gestion administrative et financière	Rédacteur principal de 1e classe Rédacteur principal de 2e classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1e classe Adjoint administratif principal de 2e classe Adjoint administratif	10	9	Rédacteur principal de 1e classe Rédacteur principal de 2e classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1e classe Adjoint administratif principal de 2e classe Adjoint administratif	11
Chargé(e) de l'accueil et de la logistique	Adjoint administratif principal de 1e classe Adjoint administratif principal de 2e classe Adjoint administratif	1	1	Adjoint administratif principal de 1e classe Adjoint administratif principal de 2e classe Adjoint administratif	1
Chargé(e) de communication	Attaché Rédacteur principal de 1e classe Rédacteur principal de 2e classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1e classe Adjoint administratif principal de 2e classe Adjoint administratif	2	2	Rédacteur principal de 1e classe Rédacteur principal de 2e classe Rédacteur Adjoint administratif principal de 1e classe Adjoint administratif principal de 2e classe Adjoint administratif	1
Chargé(e) de l'informatique	Technicien principal de 1e classe Technicien principal de 2e classe Technicien	1	1	Technicien principal de 1e classe Technicien principal de 2e classe Technicien	1
Chargé(e) du SIG	Technicien principal de 1e classe Technicien principal de 2e classe Technicien	1	1	Technicien principal de 1e classe Technicien principal de 2e classe Technicien	1

Chargé(e) de contrôle des concessions	Technicien principal de 1e classe Technicien principal de 2e classe Technicien	1	1	Technicien principal de 1e classe Technicien principal de 2e classe Technicien	1
Chargé(e) de mission énergie et mobilité	Technicien principal de 1e classe Technicien principal de 2e classe Technicien	2	2	Technicien principal de 1e classe Technicien principal de 2e classe Technicien	2
Chargé(e) de développement de projets photovoltaïques	Technicien principal de 1e classe Technicien principal de 2e classe Technicien	1	1	Technicien principal de 1e classe Technicien principal de 2e classe Technicien	1
Chargé(e) de mission PEBreizh	Attaché hors classe Attaché principal Attaché	1	1	Attaché principal Attaché	1
Total		52	46		52

5- Ressources humaines – Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel

Le contrat d'assurance des risques statutaires du personnel conclu avec la CNP Assurances arrive à échéance le 31 décembre 2019. Il est proposé au Syndicat de poursuivre la participation au groupement porté par le CDG35 pour cette mission.

Le Comité syndical est invité à mandater le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour mettre en œuvre les procédures de mise en concurrence des entreprises d'assurances agréées, pour son compte, en vue de souscrire un contrat d'assurance des risques statutaires du personnel. Le SDE35 fournira au Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, en tant que de besoin, les éléments nécessaires à la détermination de la prime d'assurance sachant que les risques à couvrir concernent :

- les agents stagiaires et titulaires affiliés à la CNRACL,
- les agents stagiaires et titulaires non affiliés à la CNRACL et les agents non titulaires.

Après délibération, le Comité syndical, à l'unanimité décide

- de mandater le CDG 35 pour mettre en œuvre les procédures de mise en concurrence des entreprises d'assurances agréées, pour son compte, en vue de souscrire un contrat d'assurance des risques statutaires du personnel.
- De fournir au CDG35, en tant que de besoin, les éléments nécessaires à la détermination de la prime d'assurance.
- d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

6- Energie – Etude de faisabilité d'une station de production et de distribution d'Hydrogène sur le Pays de Redon – Groupement de commandes avec Redon Agglomération et Morbihan Energie

Le Comité syndical est informé que Redon Agglomération accompagne depuis plusieurs mois le projet H2X développé par un consortium d'industriels de son territoire et Ecosolar Breizh, association créée en 2010 et implantée à Brest, et œuvrant pour la conception de véhicules électriques solaires (HEOL). Il s'appuie sur un partenariat diversifié entre collectivités publiques, entreprises (H2x system, Transports Orain, ANLEG...), organismes de formation (GIP Campus ESPRIT Industries) et partenaires financeurs (Caisse des Dépôts). Ce projet a pour objectif :

1. de favoriser le déploiement des usages de l'hydrogène sur son territoire,
2. de déployer une unité locale de production de l'hydrogène à partir d'énergies renouvelables, afin de faire de ce vecteur d'énergie un vecteur de mobilité non émetteur de gaz à effet de serre ;
3. de déployer des unités de distribution de l'hydrogène produit notamment sous forme de cartouches (réservoirs de 1 à 2 kg à une pression de 700 Bar)
4. de déployer des services de mobilité en auto-partage (avec ou sans chauffeur) couplant usage de l'hydrogène et développement de véhicules ultra-legers.

L'étude envisagée concerne les points 2 et 3 et comprend notamment :

- un volet économique

- Démarche d'animation permettant de susciter la demande,
- Etude de marché,
- Elaboration des business model.

- un volet technique :

- Choix du lieu d'implantation,
- Dimensionnement de l'usine de production et opportunité de production d'électricité renouvelable à proximité,
- Dimensionnement et fonctionnement de la partie avitaillement,

- Complémentarité avec la distribution de GNV.

Au vu du caractère innovant des solutions à développer et du montant de la prestation, le marché sera passé de gré à gré avec la société H2X (par application du décret 2018-1225 du 24 décembre 2018, qui dans son article 1 autorise les acheteurs publics à conclure sans publicité ni mise en concurrence ce type de marché).

Le budget prévisionnel de l'étude est de 100 000 € HT avec le plan de financement suivant :

- Région / Feder : 80 000 € (80 %)
- Redon agglomération : 6 667 €
- Morbihan Energie : 6 666 €
- SDE35 : 6 666 €

Les résultats de l'étude sont attendus fin 2019.

REDON Agglomération sera coordonnateur du groupement de commandes.

Après délibération, le Comité syndical, à l'unanimité, décide :

- d'adhérer au groupement de commande avec Redon Agglomération, coordonnateur, et Morbihan Energie.
- d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

7- Statuts – Compétence éclairage – Intégration de la commune de Guipry-Messac

Par délibération du 20 novembre 2018, la commune de Guipry-Messac a sollicité le transfert de sa compétence éclairage au SDE35. Ce transfert était déjà effectif pour une partie de la commune.

Après délibération, le Comité syndical, à l'unanimité, décide

- d'accepter à compter du 1er janvier 2019, le transfert de la compétence « éclairage » pour la commune de Guipry-Messac,
- de solliciter Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine pour modifier les statuts du SDE35,
- d'autoriser le président à signer tous les documents relatifs à cette affaire y compris les procès-verbaux de mise à disposition des biens relatifs à l'exercice de la compétence.

8- Participation du SDE35 au Forum des Elus et de l'Emploi Territorial (FEEPL)

Le SDE35 est sollicité par le CDG35 pour être partenaire du 4^{ème} Forum des Elus et de l'Emploi Public Local.

Cet évènement régional a lieu tous les trois ans et la prochaine édition se tiendra à Rennes, au Couvent des Jacobins, le 19 mars 2019.

A l'initiative des organismes de la fonction publique territoriale, cette manifestation combine les fonctions de séminaire entre décideurs et de salon de l'emploi public local.

La participation du SDE35 porterait sur l'animation d'une table ronde sur les moyens d'améliorer le bilan carbone de la gestion des ressources humaines : convertir la flotte de véhicules à l'électrique ou au GNV, développer le télétravail, favoriser le co-voiturage...

Au-delà des défis techniques, l'atelier permettra également d'aborder la part essentielle du changement des comportements. Un stand tenu par le SDE35 au sein du forum de l'emploi du Couvent des Jacobins pourrait

également permettre d'exposer une voiture électrique floquée aux couleurs de Béa avec une borne de recharge pour effectuer des simulations de recharge, et de présenter les métiers du SDE35. En contrepartie de cette participation, le CDG35 sollicite le SDE35 pour une subvention à hauteur de 1 000 euros.

Après délibération, le Comité syndical, à l'unanimité, décide :

- de participer Forum des Elus et de l'Emploi Territorial (FEEPL)
- d'accorder au CDG 35, une subvention de 1 000 € au titre de sa participation à l'organisation de cet évènement,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

9. Concession – Tarifs sociaux – Bilan du contrôle 2016/2017

Conformément à la loi BROTTE de 2013, le SDE35 a assuré le contrôle de l'application des tarifs sociaux de l'électricité ou TPN (« Tarifs de Première Nécessité ») jusqu'à la mise en place du dispositif « Chèque Energie » au 1^{er} janvier 2018.

Le bilan de ce contrôle pour les périodes 2016 et 2017, ainsi qu'un premier état des lieux de la mise en place du dispositif « chèque énergie » est présentés aux membres du comité.

Après en avoir pris connaissance, le Comité syndical :

- prend acte du bilan de contrôle du dispositif « Chèque Energie ».
- propose qu'une fiche d'information concernant le dispositif soit réalisée par le SDE35 et mise à la disposition des communes et des CCAS.

10. Information sur les attributions des marchés de travaux de réseaux électriques et d'éclairage public

Les marchés d'éclairage et de travaux de réseaux électriques sont arrivés à échéance entre le 31/12/2018 et le 31/03/2019.

Les consultations ont donné les résultats ci-dessous :

Marché d'Etude et travaux de réseaux électriques et réseaux annexes 2019-2022

N° ordre classement final	Nom de l'Entreprise ou du groupement	Nombre de lot attribué
1	ERS - ALLEZ-SORELUM	4
2	INEO ATLANTIQUE	1
3	SADER	2
4	BOUYGUES ENERGIES & SERVICES	4
5	VEZIE- RESO	4
6	STURNO -SMPT	2
7	SARL R2AE	2

Marché d'Etude, travaux, maintenance et gestion patrimoniales des installations d'éclairage public

Seul le lot secteur Ouest a pu être attribué à l'entreprise Bouygues Energies et Services.

Une délibération du Comité syndical n° 20181204_COM_07 du 4 décembre 2018 a autorisé le Président à relancer une nouvelle procédure pour le marché études, travaux, maintenance et gestion patrimoniale des installations d'éclairage public pour les lots secteurs Nord et Sud.

Cette seconde consultation a fait l'objet du dépôt d'un référé contractuel.

Au vu de ces nouveaux éléments, il convient de procéder à une prolongation aux marchés actuels.

Après délibération, le Comité syndical, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le président à faire des avenants de prolongation aux marchés actuels de maintenance et petits travaux, pour les 3 lots, jusqu'au 31 mars 2019.

11. Information des attributions exercées par le Bureau par délégation du Comité

Le Comité syndical a délégué au Bureau certaines de ses attributions. Conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président rend compte des travaux et des attributions du bureau exercées par délégation de l'organe délibérant.

- Attribution de subventions diverses pour travaux – (Bureau du 4 décembre 2018) :

12 Information des attributions exercées par le Président par délégation du Comité

Le Comité syndical a délégué au Président certaines de ses attributions. Conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président rend compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

- Achats inférieurs à 2 000 €

La liste détaillée des achats inférieurs à 2 000 € est consultable sur demande aux services du SDE35.

- Achats supérieurs à 2 000 €

Néant

Informations et questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12 h 15.

**Le Président,
Didier NOUYOU**

ANNEXE 1

EFFACEMENTS - LOTISSEMENTS - ECLAIRAGE PUBLIC ET EXTENSIONS DIVERSES - PROGRAMME 2018
Réunion du bureau en date du 4 décembre 2018

N° dos.	Code secteur	Bénéficiaire / demandeur	Désignation opération	Commune lieu des travaux	Modulation	Code de définition des travaux	régime R/U TCCFE	Code de TCO	617 400,00	307 820,00	689 040,00	327 724,90	635 544,90
									Montant TTC réseaux électriques	Total subvention réseaux électriques	Montant TTC éclairage	Subvention éclairage	Total subventions
1	CC22	Cne de EPINIAC	Effacement réseaux rue de la Motte	Epiniac	1,52	25	r		51720,00	34 480,00	27 960,00	14 166,40	48 646,40
2	CC04	Cne de LES PORTES DU COGLAIS	Effacement réseaux rue du roc	Cogles	1,75	25	r		146 280,00	97 520,00	54 120,00	31 570,00	129 090,00
3	CC10	Cne de VITRE	Effacement réseaux Rue d'Emée-tranche1	Vitré	0,50	25	u		139 080,00	46 360,00	45 240,00	3 770,00	50 130,00
4	CC15	Cne de BREAL SOUS MONTFORT	Effacement réseaux Rue de la Costardais	Bréal-sous-Montfort	0,96	25	r	1	54 960,00	22 900,00	34 200,00	17 100,00	40 000,00
5	CC02	Cne de LE CROUAIS	Effacement réseaux rue du stade et rue du Garun	Le Crotais	1,80	25	r		51000,00	34 000,00	55 320,00	33 192,00	67 192,00
6	CC3ism	Cne de SAINT-MALO	Effacement réseaux Rue Hochelaga	Saint-Malo	0,76	25	u		54 120,00	18 040,00			18 040,00
7	CC3ism	Cne de SAINT-MALO	Effacement réseaux Rue de la Passagère	Saint-Malo	0,76	25	u		74 640,00	24 880,00			24 880,00
8	CC26	Cne de PIRIAC	Effacement réseaux Rue des Dolmens Tr. 2	Piriac	1,30	25	r		46 600,00	29 640,00	54 120,00	23 452,00	53 092,00
9	CC24	Cne de DOMLOUP	Eclairage public Extension EP rue Victor Aubrée	Domloup	0,52	41	r	1			6 000,00	2 500,00	2 500,00
10	CC24	Cne de DOMLOUP	Eclairage public Rénovation EP place de la Mairie	Domloup	0,52	44	r	1			30 240,00	15 120,00	15 120,00
11	CC11	Cne de LAIGNELET	Eclairage public Lotissement Résidence de la Source (10 lots)	Laiglelet	1,52	42	r	1			5 840,00	5 280,00	5 280,00
12	CC02	Cne de SAINT-MEENLE GRAND	Eclairage public Extension EP _Allée des Primevères	Saint-Méen-le-Grand	1,11	41	u	1			5 760,00	1 920,00	1 920,00
13	CC18	Cne de THOURIE	Eclairage public Lotissement communal le petit Cormier 2 (8 Lots)	Thourie	1,50	42	r	1			33 840,00	11 280,00	11 280,00
14	CC11	Cne de SAINT-CHRISTOPHE DE VALAINS	Eclairage public Extension EP salles associatives	Saint-Christophe-de-Valais	1,80	41	r	1			32 400,00	9 980,00	19 980,00
15	CC11	Cne de SAINT-CHRISTOPHE DE VALAINS	Eclairage public Extension EP sur le CD22	Saint-Christophe-de-Valais	1,80	41	r	1			5 840,00	9 768,00	9 768,00
16	CC29	Cne de DINGE	Eclairage public Lotissement Le Bois Peruis (8 Lots)	Dingé	1,56	42	r	1			36 880,00	12 960,00	12 960,00
17	CC10	Cne de LA CHAPELLE-ERBREE	Eclairage public Extension EP au Bois Vie	La Chapelle-Erbrée	1,67	41	r	1			42 480,00	24 816,40	24 816,40
18	CC16	Cne de SAINT-SEGILIN	Eclairage public Rénovation EP Le pré des vignes	Saint-Séglin	1,79	44	r	1			20 880,00	5 938,40	15 938,40
19	CC14	Cne de PLECHATTEL	Eclairage public Extension EP_Rue des Joubrelles	Pléchatel	1,24	41	r	1			49 920,00	23 795,20	23 795,20
20	CC10	Cne de MARPIRE	Eclairage public Extension EP_Rue des Lavandières	Marpiré	1,53	41	r	1			13 440,00	7 380,80	7 380,80
21	CC15	Cne de SAINT-THURIAL	Eclairage public lieu dit Cossinade partie sud	Saint-Thurial	1,44	41	r	1			11 600,00	5 877,60	5 877,60
22	CC29	Cne de QUEBRIAC	Eclairage public Extension EP chemin Donac	Quebriac	1,60	41	r	1			17 280,00	9 792,00	9 792,00
23	CC04	Cne de SAINT-GERMAIN EN COGLES	Eclairage public Lotissement Lotissement La Fontaine (10 Lots)	Saint-Germain-en-Cogles	1,33	42	r	1			16 080,00	5 360,00	5 360,00
24	CC11	Cne de ROMAGNE	Eclairage public Rénovation EP_Résidence de la Prairie	Romagné	1,23	44	r	1			24 720,00	14 255,20	14 255,20
25	CC11	Cne de ROMAGNE	Eclairage public Extension EP_Parking St Anne	Romagné	1,23	41	r	1			8 040,00	3 812,30	3 812,30
26	CC11	Cne de ROMAGNE	Eclairage public Extension EP_chemin Résidence des Chênes	Romagné	1,23	41	r	1			8 880,00	4 210,60	4 210,60
27	CC02	Cne de IRODOUER	Eclairage public Lotissement Le Pré du Bourg (11 Lots)	Irodoüer	1,56	42	r	1			5 600,00	5 200,00	5 200,00
28	CC15	Cne de PAIMPONT	Eclairage public Extensions EP_Place du Marché	Paimpont	1,27	41	r	1			10 800,00	5 229,00	5 229,00

N° dos.	Code secteur	Bénéficiaire / demandeur	Désignation opération	Commune lieu des travaux	Modulation	Code de définition des travaux	régime R/U TCCFE	Code TCO	877 920,00	292 640,00	1 218 536,40	273 982,04	566 622,04
									Montant TTC réseaux électriques	Total subvention réseaux électriques	Montant TTC éclairage	Subvention éclairage	Total subventions
29	CC15	Cne de SAINT-THURIAL	Eclairage public lieu dit Cossinade Partie nord	Saint-Thurial	1,44	41	r	1			44 040,00	23 84,40	23 194,40
30	CC24	Cne de CHATEAUGIRON	Eclairage public ZAC DE L'YAIGNE TRANCHE2 bis	Ossé	0,73	42	r	1			40 320,00	13 440,00	13 440,00
31	CC11	Cne de SAINT-SAUVEUR DES LANDES	Eclairage public Extension éclairage public allée de la richerais	Saint-Sauveur-des-Landes	1,45	41	r	1			25 560,00	13 525,50	13 525,50
32	CC29	Cne de DINGE	Eclairage public Rénovation EP Cheminement aux abords du complexe sportif - 18 Rue de L'Etang du Miror	Dringé	1,56	44	r	1			15 840,00	10 876,80	10 876,80
33	CC15	Cne de BREAL SOUS MONTFORT	Eclairage public Extension EP - Parking rue des Ecoles - Gallonnais	Bréal-sous-Montfort	0,96	41	r	1			48 360,00	20 500,00	20 500,00
34	CC15	Cne de BREAL SOUS MONTFORT	Eclairage public Extension EP - Rue de la Costardais	Bréal-sous-Montfort	0,96	41	r	1			60 960,00	25 400,00	25 400,00
35	CC10	Cne de BALAZE	Eclairage public Rénovation EP rue de la Croix Verte	Balazé	1,41	44	r	1			10 320,00	6 570,40	6 570,40
36	CC10	Cne de SAINT-JEAN SUR VILAINE	Eclairage public Lotissement ZAC La Huberdeire- 3eme tranche (16 lots+1collectif)	Saint-Jean-sur-Vilaine	1,28	42	r	1			11 880,00	3 960,00	3 960,00
37	CC11	Cne de VENDEL	Eclairage public Extension éclairage parking salle polyvalente	Vendel	1,80	41	r	1			19 800,00	12 210,00	12 210,00
38	CC15	Cne de PAIMPONT	Lotissement Résidence de la Moutte Tr12 - 15 Lots	Paimpont	1,27	31	r	1	48 840,00	16 280,00			16 280,00
39	CC01	TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT	Lotissement ZAC Prairies d'Orgères Secteur D (Orgères) - 133 Lots	Orgères	1,00	31	r		50 720,00	50 240,00			50 240,00
40	CC28	SECIB	Lotissement Le Verger Habité (Saint-aubin du cormier) - 8 lots	Saint-Aubin-du-Cormier	1,00	31	r		18 240,00	6 080,00			6 080,00
41	CC01	VIABILIS Aménagement	Lotissement ZAC DES BOSCHAUX tranche 2 (Saint-arnel) - 36 lots	Saint-Arnal	1,00	31	r		61 320,00	20 440,00			20 440,00
42	CC01	VIABILIS Aménagement	Lotissement ZAC DES BOSCHAUX tranche1 (Saint-arnel) - 65 Lots	Saint-Arnal	1,00	31	r		28 040,00	42 680,00			42 680,00
43	CC01	SADIV	Lotissement ZAC Les Basses Noës (Saint-erblon) - Secteur 3	Saint-Erblon	1,00	31	r		185 160,00	61 720,00			61 720,00
44	CC01	TERRITOIRES PUBLICS	Lotissement ZAC du quartier de la Touche (Chavagne) - Secteur NE12-NE13,54,Logis	Chavagne	1,00	31	r		12 960,00	4 320,00			4 320,00
45	CC01	Cne de GEVEZE	Lotissement LAUNAY GEFFROY - 7 lots	Gévezé	0,80	31	r	3	12 480,00	4 160,00			4 160,00
46	CC28	Cne de SAINT-AUBIN DU CORMIER	Lotissement ZAC de la Bellangerie Tranche C2 - 60 lots + 2 collectifs	Saint-Aubin-du-Cormier	1,36	31	r	1	134 280,00	44 760,00			44 760,00
47	CC31	SNC-JARDINS DES MARAICHERS	Lotissement Place du Marché Tranche 2 (Saint-meloir des ordes) - 59 lots	Saint-Meloir-des-Ordes	1,00	31	r		106 920,00	35 640,00			35 640,00
48	CC28	INDIVISION HAVARD	Lotissement Les Coteaux de Forgette (Gosné) - 6 lots	Gosné	1,00	31	r		18 960,00	6 320,00			6 320,00
49	CC01	RENNES METROPOLE	Eclairage public Extension EP - Centre Bourg (Saint-erblon)	Saint-Erblon	0,60	41	r	2			28 200,00	7 050,00	7 050,00
50	CC18	Cne de AMANLIS	Eclairage public Lotissement Le Cormier Tr12 (25 lots)	Amanlis	1,29	42	r				37 320,00		0,00
51	60	Cne de SAINT-MALO	Eclairage public renouvel rue de Pointel, R.Mette, M de la Bardelière, du haut Puits	Saint-Malo	0,10	44	u				64 766,40	5 397,20	5 397,20
52	60	Cne de SAINT-MALO	Eclairage public réno EP bd de la Rance, av J Jaurès, RP R Cassin, r. des Buttes, des pits, chamus.....	Saint-Malo	0,10	44	u				130 668,00	10 889,00	10 889,00
53	60	Cne de LOUVIGNE DU DESERT	Eclairage public réno EP rue St Guillaume, des Ribaux, de la Guinchère Bois, ch. des Oiseaux	Louvigné-du-Désert	1,33	44	u				11 844,00	987,00	987,00
54	60	Cne de LIVRE SUR CHANGEON	Eclairage public Lot Anne de Bretagne, Rés du Moulin à Vent, du Bois Hamon, du Clos Hamelin.	Livre-sur-Changeon	1,80	44	r				37 730,40	22 638,24	22 638,24
55	60	RENNES METROPOLE	Eclairage public requalif - bd Allirés, St Roch, Rte de Fougères (Cesson-sevigne)	Cesson-Sévigné	0,60	44	u	3			533 847,60	44 487,30	44 487,30
56	60	Cne de GRAND-FOUGERAY	Eclairage public rénov. 65 luminaires	Grand-Fougeray	0,94	44	r				49 440,00	15 491,20	15 491,20
57	CC14	Cne de LA NOE BLANCHE	Eclairage public Rénovation EP _Tranche2_ Rue Artisans, Hérimine, Forges A02	La Noë-Blanche	1,50	44	r	1			32 880,00	26 030,00	26 030,00
58	CC14	Cne de LA NOE BLANCHE	Eclairage public Rénovation EP _Tranche3_ Rue Chateaubriand A04	La Noë-Blanche	1,50	44	r	1			14 760,00	11 685,00	11 685,00